



LE PARC ÉOLIEN D'AGRICULTEURS VISIONNAIRES ET ENGAGÉS

WWW.LES4BORNES.CH

FÉVRIER 2020

< 10 machines, 67 mio kWh/an nets de production
Equivalent photovoltaïque : environ 8000 toits de villas ou 62 terrains de football couverts de panneaux

< 138 000 tonnes de CO2 économisées
Par rapport au mix énergétique suisse standard

< Toute l'énergie grise compensée en moins d'un an

< Des mesures compensatoires exemplaires
et la mise en terre de 6,5 km de lignes électriques
actuellement aériennes

< Deux collectivités financièrement gagnantes

< Une réversibilité unique

< Grande production électrique en hiver
lorsque les besoins sont les plus importants



DES AGRICULTEURS RESPONSABLES ET PRÉCURSEURS

Bien avant que la jeunesse n'investisse les rues pour manifester contre le dérèglement climatique, des agriculteurs de La Joux-du-Plâne avaient pris le taureau par les cornes : conscients de leur important besoin en énergie, ils décidaient d'en produire, pour rendre leurs exploitations électriquement les plus autonomes possible. Leur idée : fabriquer de l'électricité locale, de manière renouvelable, en utilisant le vent qui décoiffe leurs cultures et leurs herbages. Or depuis les prémices de ce parc éolien, tout concourt à le justifier pleinement. Ces agriculteurs font réellement œuvre de précurseurs et les événements ne cessent de confirmer la justesse de leur vision :

- < la jeunesse mondiale réclame des actions concrètes
- < les scientifiques sont unanimes : la survie de notre planète passe par la lutte contre le réchauffement climatique et donc la diminution rapide des émissions de CO2
- < les récentes élections fédérales révèlent que la population helvétique a saisi l'urgence de la situation
- < la recherche éolienne a fait un véritable bond qui permet à ce parc d'inclure les technologies de production les plus efficaces.

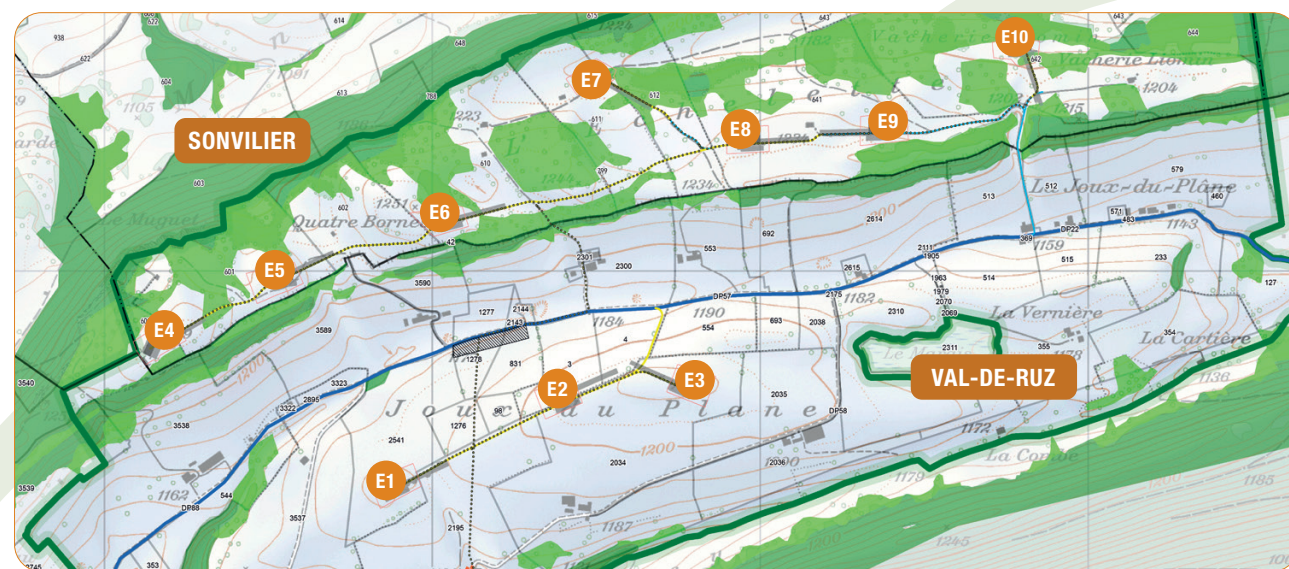
DES AUTORITÉS IMPLIQUÉES

Pour partenaires, ces gens de la terre ont choisi leurs communes municipales, Val-de-Ruz et Sonvilier, dont les autorités soutiennent unanimement le parc éolien, ainsi que Groupe E Greenwatt, une société régionale spécialisée dans la production des énergies renouvelables. Les deux communes participent directement au développement du projet et se partagent la co-présidence du comité de pilotage du parc éolien des Quatre Bornes. Avec les agriculteurs, elles forment une Sàrl qui détiendra près de 20% du capital-actions de la future société d'exploitation du parc éolien ; cette dernière sera créée une fois toutes les autorisations de construire obtenues. Un financement participatif sera alors proposé à la population des deux communes sites.

UNE POPULATION CONVAINCUE

Les populations de Sonvilier et de Val-de-Ruz ont déjà exprimé à plusieurs reprises leur soutien fort au tournant énergétique et à l'énergie éolienne en particulier.

- < À Val-de-Ruz, 66% des votants ont plébiscité en 2014 un développement raisonnable de l'éolien sur leur territoire, avant d'approuver nettement (67%) la Stratégie énergétique fédérale 2050, en mai 2017.
- < À Sonvilier, en novembre 2015, avec une participation frôlant cinquante pour cent, 75% des votants soutenaient les études sur la production d'énergie aux Quatre Bornes ; en mai 2017, la Stratégie énergétique obtenait 58% des voix.



Plan final d'implantation du parc éolien des Quatre Bornes.



Benoît Stadelmann

Responsable communautés et projets pour la nature, WWF Suisse

« La transition énergétique ne peut se faire au détriment de la biodiversité. Ce projet prouve qu'il est possible d'allier la protection du climat à celle de la nature. »



Sarah Pearson Perret

Secrétaire romande, Membre de la direction, Pro Natura

« Enfin un projet de parc éolien qui mérite notre soutien ! Il a été développé en tenant vraiment compte des aspects nature et paysage et contribue à leur maintien tout en participant à la transition énergétique ! »



Bernard Bédert

Président de la bourgeoisie de Sonvilier

« Je suis fier que ma commune montre l'exemple en s'engageant concrètement dans le virage énergétique. »



Hubert Droz

Président de l'Association Espace Nordique Erguël

« Avec le parc éolien sur son centre de Mont-Crosin/Mt-Soleil et celui en devenir sur son centre des Bugnens – Savagnières, Espace Nordique Erguël constate que les discussions et négociations, menées dans un esprit de collaboration constructive, aboutissent à une saine cohabitation ; l'attrait touristique n'est pas péjoré, au contraire. »



Jean-Pierre Courvoisier

Copropriétaire de chalet

« J'ai beau avoir 90 ans, l'avenir de la planète me préoccupe et j'estime que l'éolien peut contribuer à la sauver. En tant que bordier, j'ai apprécié d'être écouté par les initiateurs des 4Bornes, pour trouver un compromis gagnant. »



Marianne Fatton

Championne de ski-alpinisme, sportive neuchâteloise de l'année 2019, Dombresson

« Les pistes de ski de fond resteront intactes. D'ailleurs ça va même plus loin, le coût pour l'entretien des pistes sera réduit grâce à une collaboration avec les entreprises impliquées dans le projet. Tout le monde est gagnant. »



Roland Beck

Président du Ski Club l'Echelette

« Je salue ce projet, car une transition rapide vers les énergies renouvelables est indispensable pour ne pas ressentir de honte lorsque nous rendrons à nos enfants la terre que nous leur avons empruntée. »



Michel Di Bernardo

Directeur général, Codec SA

« Codec SA décolletage de précision achète du courant vert, ce serait encore mieux s'il venait de la région. »



Fabien Fivaz

Conseiller national NE, Les Verts

« Le dialogue entre l'ensemble des acteurs est essentiel pour rassembler autour d'un projet de cette ampleur. »



Etienne Klopfenstein

Député UDC, Corgémont

« La consommation d'électricité augmente régulièrement ; or avec la Stratégie énergétique 2050, la population suisse a clairement choisi de mettre l'accent sur les énergies renouvelables dont l'éolien fait partie. »



Stratégie économique du Jura bernois 2030

« En 2030, le Jura bernois est une région de technologies prospère, innovante, cohérente et reconnue. Elle est (...) dotée d'un cadre naturel valorisé, autosuffisante grâce à sa production d'énergies renouvelables (...) »



UN PARC ÉOLIEN DE DIX MACHINES

DES ÉTUDES POUSSÉES, UNE ÉCOUTE OPTIMALE

Depuis les premières mesures de vent en 2006, le parc éolien des Quatre Bornes a généré de nombreuses études scientifiques et techniques, un dialogue ouvert entre spécialistes de la production énergétique et spécialistes de l'environnement vivant, pour mener à bien d'intenses recherches de solutions. Les principales associations environnementales ont été écoutées dès le début, leurs exigences et leurs propositions constructives seront pleinement réalisées :

- < sur la durée du parc éolien, plus de 4,5 millions de francs seront investis par la future SA pour des mesures dont profitera directement l'environnement végétal et animal de la région (revitalisation, restauration, minimisation des potentiels effets négatifs). Au final, la biodiversité régionale sera améliorée grâce à ces mesures de compensation.

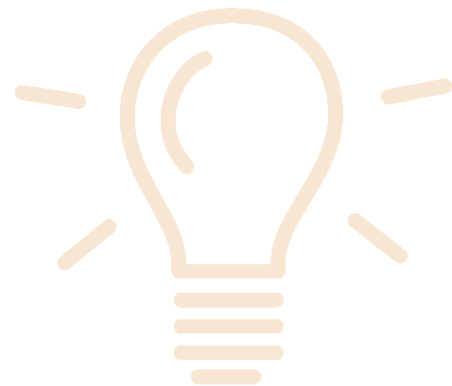
Les développeurs ont également pris le pouls de la population et entendu ses souhaits et ses craintes. Sur cette solide base de consultations, le parc compte dix machines, trois sur la commune de Val-de-Ruz et sept sur celle de Sonvilier. Rappelons qu'une machine prévue initialement en terre neuchâteloise a été déplacée pour préserver la faune ailée. La onzième éolienne prévue au départ sur Sonvilier a été abandonnée car elle était sujette à de nombreuses discussions et au vu de l'évolution technologique récente dans le domaine éolien, un parc à dix machines s'avère désormais tout à fait judicieux : il garantit quasiment la même production et satisfait au mieux les intérêts des uns et des autres.

EN ROUTE POUR L'AUTOSUFFISANCE ÉLECTRIQUE

Avec une production nette de quelque 67 millions de kWh par an (soit environ 80 mio de kWh par an bruts, avant déduction des pertes du réseau et celles des arrêts que nécessiteront la protection des oiseaux et chauve-souris, la potentielle projection d'ombre, les éventuelles émissions sonores dépassant les seuils autorisés ou la maintenance), le parc des Quatre Bornes permettra aux communes de Sonvilier et Val-de-Ruz d'approcher leur autosuffisance électrique :

- < ce parc éolien produira 80 pour cent de l'électricité totale consommée par les deux communes, ménages et entreprises confondus !

La production annoncée équivaldra à la consommation moyenne actuelle de 19 000 ménages. Plus significatif encore : le parc éolien des Quatre Bornes produira autant d'énergie qu'environ 50 hectares couverts de panneaux photovoltaïques, soit quelque 62 terrains de football ou 8000 toits de maisons individuelles ! De toute dernière génération, les machines seront de deux gabarits différents (207 mètres au maximum sur sol neuchâtelois, 190 mètres au maximum sur la crête bernoise), pour répondre aux exigences topographiques et environnementales.



ÉCONOMIQUEMENT IMPORTANT

Les retombées économiques de ce projet ne sont surtout pas négligeables pour les deux communes. Sur les vingt ans d'exploitation du parc éolien, Sonvilier et Val-de-Ruz se partageront chaque année des recettes importantes : un quart de million de francs. Les initiants-agriculteurs, pour leur part, s'engagent là dans une diversification intelligente et durable.

DES ATOUTS IMBATTABLES

En conclusion, le parc éolien des Quatre Bornes cumule les qualités de développement durable. Dans le même temps, il garantit en effet :

- < dans le domaine des énergies renouvelables, la solution nettement la plus performante en termes de kWh produits par mètre carré de terre utilisée
- < une diversification à des agriculteurs de montagne
- < à une collectivité intercantonale, la possibilité de contribuer directement à la lutte contre les émissions de CO2 et à la sortie du nucléaire
- < aux futures générations de Sonvilier et de Val-de-Ruz, un approvisionnement propre en électricité
- < une complémentarité parfaite avec la production photovoltaïque : l'éolien sera prépondérant en hiver, pour cause de régimes plus venteux (indépendamment du brouillard et des chutes de neige) et de consommation plus élevée (chauffage et éclairage)
- < à la biodiversité régionale, des actions et des investissements qui permettront de la revitaliser et même de l'enrichir
- < une réversibilité unique. Après 25 ans, le parc pourra être démonté aisément, les matériaux de ses machines recyclés à plus de 99 %, le site rendu en parfait état à la nature et à l'agriculture.

2 COMMUNES, 2 VALLÉES, 2 CANTONS

Le parc éolien des Quatre Bornes est rassembleur à plus d'un titre. Cette initiative parfaitement endogène a en effet la qualité d'associer la population des villages avec ses concitoyens des hauteurs, de rassembler dans un même mouvement les habitants de tous secteurs, l'agriculture et l'industrie, le monde politique et la société civile. Elle réunit également les générations, en permettant aux « anciens » de garantir l'avenir des plus jeunes. Et bien sûr, elle rassemble, par-dessus la frontière cantonale, deux communes aux destins très comparables, géographiquement proches mais administrativement éloignées.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROTECTION DE LA NATURE, DU PAYSAGE ET DE L'HABITAT

- < Planification suivant le principe : éviter-réduire-compenser les éventuelles nuisances
- < Amélioration nette de la biodiversité
- < Amélioration du paysage : enfouissement de 6,5 km de lignes électriques existantes
- < Impact très faible sur l'environnement par m² de terrain agricole nécessaire
- < Garantie de réversibilité complète du site
- < Production équivalente à environ 50 hectares de panneaux photovoltaïques (quelque 62 terrains de football ou 8000 toits de maisons familiales)
- < Mesures contre les éventuelles gênes dues à la projection d'ombres et au bruit

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET PROTECTION DU CLIMAT

- < Production de 67 mio de kWh/an nets garantissant la quasi-autonomie électrique
- < Source d'énergie permettant de diminuer l'empreinte CO2 (138 000 tonnes de CO2 économisées)
- < Énergie grise compensée en 11 mois
- < Parc éolien répondant aux objectifs de l'ONU en matière de développement durable

POLITIQUEMENT ET ÉNERGÉTIQUEMENT PARFAIT

- < Parc éolien participant à la Stratégie énergétique 2050
- < Démarche conforme aux politiques actuelles à tous les échelons du fédéralisme
- < Contribution significative à la transition énergétique
- < Engagement ferme et volonté forte des communes

LOISIRS SPORTIFS PRÉSERVÉS

- < Activités de plein air préservées en toutes saisons
- < Collaboration entre le parc et l'Espace Nordique Erguël
- < Pistes de ski de fond soutenues par le parc qui contribuera notamment à leurs frais d'exploitation

APPORTS ÉCONOMIQUES

- < Source de revenu annexe pour l'agriculture de montagne
- < Manne bienvenue pour les collectivités communales

IMPACTS ET ANCRAGE SOCIAUX

- < Parc rassembleur et transfrontalier
- < Ancrage local dès l'origine
- < Scrutins largement favorables (Val-de-Ruz 66% pour l'éolien cantonal, Sonvilier 75% pour les Quatre Bornes)
- < Agriculteurs et communes garants des intérêts des riverains et de la collectivité